

FICHE PRESSE

Toulouse, le 17 février 2022

Accord entre l'État, la Région Occitanie et le Département des Hautes-Pyrénées pour l'aménagement de l'itinéraire Tarbes-Lourdes

Jeudi 17 février 2022, Étienne GUYOT, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, Jean-Louis Cazaubon, vice-président de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée représentant la présidente de Région Carole DELGA, Michel PELIEU, président du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées ont signé, en présence de Jean CASTEX, Premier ministre, un protocole d'aménagement de la RN21 dans le département des Hautes-Pyrénées.

La RN21 relie Limoges à Lourdes sur une distance de 368 km. En Occitanie, elle est longue de 136 km dont 45 km dans les Hautes-Pyrénées. En signant ce protocole, les partenaires conviennent de soutenir la modernisation du réseau routier dans les Hautes-Pyrénées en poursuivant son amélioration au travers de quatre opérations sur la RN21 ou connexes à celle-ci :

- la déviation d'Adé ;
- le contournement Nord de Tarbes ;
- la requalification de la RN21 dans la traversée de Tarbes ;
- l'aménagement de la RN21 à l'entrée de Lourdes.

La déviation d'Adé, opération majeure sous maîtrise d'ouvrage de l'État, consiste en l'aménagement d'une route à 2x2 voies sur 6 km, de l'échangeur de Marquisat jusqu'à l'entrée de Lourdes. L'opération, d'un montant de **76 M€ TTC à terminaison, sera financée par l'État à hauteur de 41,10 M€ (54,08 %), la Région Occitanie pour 17,45 M€ (22,96 %) et le Département des Hautes-Pyrénées pour 17,45 M€ (22,96 %). Le démarrage des travaux est prévu en 2025.**

Le contournement nord de Tarbes sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

En entrée nord-est de l'agglomération de Tarbes, la RN 21 traverse les communes d'Orleix, Aureilhan et Séméac avant d'entrer dans Tarbes et en contourner le centre-ville par le sud et le sud-ouest. Les partenaires s'accordent sur le caractère prioritaire de l'amélioration de l'infrastructure. Une attention particulière est portée à la situation du carrefour d'Orleix.

Dans un premier temps, à titre expérimental et sous le pilotage du Conseil départemental, et en accord avec la commune d'Orleix, la RD2 a été mise à sens unique depuis le carrefour avec la RN21 en direction du centre-ville d'Orleix. Parallèlement, sous le pilotage de l'État, un dispositif sera mis en place pour apaiser les vitesses aux abords du carrefour.

A moyen terme, une étude sera menée, sous le pilotage de l'État, pour transformer le carrefour en giratoire, avec une évaluation des impacts sur le réseau secondaire. Si les conditions de réussite sont réunies, l'opération a vocation à être inscrite au contrat de plan État-Région .

L'aménagement de la RN 21 à l'entrée de Lourdes s'inscrit dans la continuité de l'aménagement à 2x2 voies de la déviation d'Adé. Elle concerne la section comprise entre le futur giratoire sud de raccordement de la déviation d'Adé à la RN 21 actuelle et la fin de la RN 21 marquée par le giratoire nord d'entrée de Lourdes dit « giratoire de l'Europe ».

Le programme des aménagements à réaliser est en cours d'élaboration ainsi que l'estimation des coûts financiers et des clés de financements correspondants, avec un démarrage des études dans le cadre du prochain CPER 2023-2027.

La signature de ce protocole témoigne de la mobilisation de l'ensemble des partenaires, État, Région et Département des Hautes-Pyrénées, pour améliorer la fluidité et la sécurité, en garantissant le financement et faire de la RN 21 une infrastructure à la hauteur des enjeux. Il améliorera le service rendu et permettra de mieux desservir le territoire et d'optimiser les conditions de fluidité et de sécurité.



L'éperon rocheux de Cambidos

CONTACTS PRESSE

Préfecture

Delphine AMILHAU
05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75
service-presse@occitanie.gouv.fr

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Service Presse : Toulouse : 05 61 33 53 49 / 05 61 33 52 75 - Montpellier : 04 67 22 81 31
service.presse@laregion.fr - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)

Conseil départemental des Hautes-Pyrénées

Julien COURDESSES
05 62 56 78 44
julien.courdesSES@ha-py.fr